



Apporter son masque.



Apporter sa gourde et son pique-nique.



Pas de navette ; rendez-vous directement dans les communes. Une navette sera affectée uniquement pour les sorties à l'extérieur du site (Karting, bowling...) et de la commune.



Venir en tenue de sports.



Vente en ligne et inscription papier.



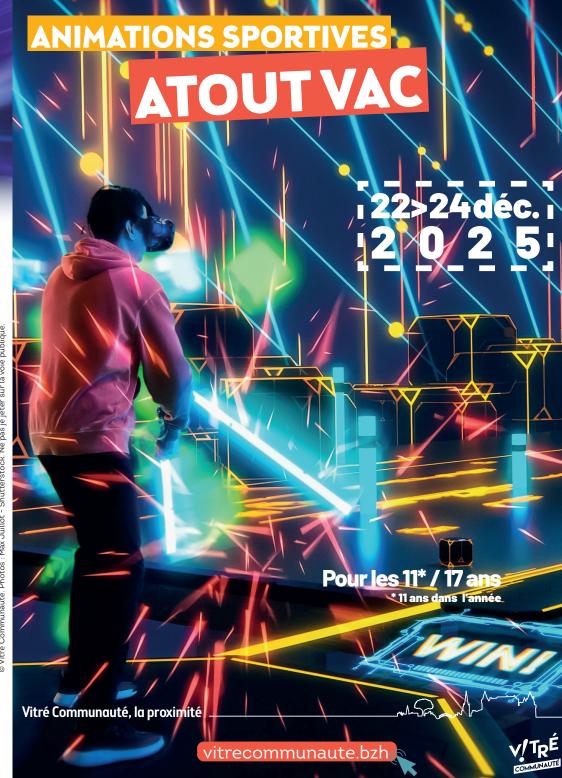
<u>Horaires des activités</u>: de 9h30 à 16h30 (accueil assuré à partir de 9h). En cas d'aléas, le programme peut être amené à évoluer.

Nous comptons sur votre vigilance face au contexte sanitaire et insistons sur la bienveillance de chacun.

Merci de ne pas déposer votre enfant si il était cas contact ou si des symptômes venaient à se déclarer (fièvre, toux, maux de ventre, mal de gorge...).

Les informations recueillies sur le formulaire sont enregistrées par Vitré Communauté, responsable du traitement. Ces données sont nécessaires pour inscrire votre enfant aux animations sportives. La base légale du traitement est la mission d'intérêt public. Les données collectées sont uniquement communiquées aux agents du service des sports. Les données sont conservées pendant 1 an pour les activités sportives. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou exercer votre droit à la limitation du traitement. Pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données à l'adresse suivante : Délégué à la protection des données. Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine, 1 avenue de Tizé, CS 13600, 35235 THORIGNE FOUILLARD CEDEX ou dpd@cdg35.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL

Renseignements / 02 99 74 52 61
Inscriptions en ligne / vitrecommunaute.bzh



## LES 22, 23 ET 24 DÉCEMBRE

## 1. Argentré-du-Plessis /// 42 €

Lundi 22 > mercredi 24 décembre

Lundi: Activités multisports Mardi: Activités multisports Mercredi: EVA (laser game en VR)

et patinoire



## 2. Montreuil-sous-Pérouse /// 42 €

Lundi 22 > mercredi 24 décembre

Lundi: Activités multisports **Mardi:** Activités multisports Mercredi: EVA (laser game en VR)

et patinoire



## BULLETIN D'INSCRIPTION Atout Vac - 22 > 24 décembre 2025

Signature obligatoire du reponsable légal

de la mention «lu et approuvé»

À retourner complété et signé impérativement pour le 17 décembre 2025 inclus accompagné de votre règlement (chèques vacances ou chèque à l'ordre de Régie Sport / Jeunesse), à l'adresse suivante : Vitré Communauté, 16 bis Bd des Rochers, BP 20613 35500 Vitré cedex.

E-mail: animationsportive@vitrecommunaute.org Inscription également possible sur www.vitrecommunaute.org Nom \_\_\_\_\_ Prénom Date de naissance / / Fille Garçon Adresse Tel. portable Tel. portable \* Mail \* celui de la personne autorisée à récupérer l'enfant. ☐ Je souhaite recevoir les informations pour les animations sportives. ☐ Je souhaite recevoir les informations pour les piscines. ☐ Je souhaite recevoir les informations pour la base de loisirs de la Haute-Vilaine. L'inscription de votre enfant sera considérée confirmée à réception de ce bulletin, accompagné du réglement, dans la limite des places disponibles. Vous recevrez une confirmation écrite sous 7 jours. **42**€ □ Les 22, 23 et 24 décembre 2025 à **Argentré-du-Plessis** (Complexe sportif) 42 € ☐ Les 22, 23 et 24 décembre 2025 à Montreuil-sous-Pérouse (Complexe sportif) **AUTORISATION PARENTALE OBLIGATOIRE** Je soussigné(e). Madame. Monsieur. Domicilié(e) à : Agissant en qualité de responsable légal, Autorise mon enfant : ..... A participer aux activités sportives organisées par Vitré Communauté. De plus, j'autorise les animateurs à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitements médicaux, hospitalisation, interventions chirurgicales) rendues nécessaires par l'état de J'autorise mon enfant à rentrer seul(e) au domicile et décharge la direction de Vitré Communauté de toute responsabilité pour tout incident du fait du mineur lui-même. J'Autorise Vitré Communauté à utiliser librement les photos/vidéos de mon enfant qui seront prises dans le cadre de ces activités (sans demander ni rémunération, ni droits d'utilisation). Les éventuels commentaires ou légendes accompagnant la reproduction ou la représentation des photos/vidéos ne doivent pas porter atteinte à son image et/ou à sa réputation. Cette

autorisation est valable pour une durée de 1 an.

Fait à le / /